

### VISITE DE MME PROST-COLETTA, DÉLÉGUÉE MINISTÉRIELLE À L'ACCESSIBILITÉ

Lundi 2 septembre 2013

Vélizy

Mme Marie PROST-COLETTA, déléguée ministérielle à l'accessibilité est venue rencontrer la première promotion de la **licence professionnelle TEMA, Technologie pour la Mobilité et l'Accessibilité**. Elle a présenté les enjeux de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, de la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Suite à la description des avancées déjà réalisées pour répondre à la loi et du travail restant à effectuer, Mme PROST-COLETTA a répondu aux questions des étudiants.

#### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La première rentrée de la licence professionnelle TEMA (Technologies de la Mobilité et de l'Accessibilité) a eu lieu le lundi 2



septembre. La déléguée ministérielle à l'accessibilité Marie PROST-COLETTA a tenu à effectuer la première intervention devant les étudiants, le directeur de l'IUT, Pascal RUAUX et le responsable de la formation, Florent BASSET.



Les thèmes développés par Mme PROST-COLETTA ont été les points clés de loi 2005 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées), l'action gouvernementale, le rôle de la délégation ministérielle à l'accessibilité, les réussites, les bonnes pratiques et les perspectives d'avenir en matière d'accessibilité.

Les étudiants ont ensuite pu échanger avec Mme PROST-COLETTA. La licence TEMA accueille 13 étudiants, soit un groupe au complet. Cette licence est un partenariat entre l'IUT de Vélizy et le CEREMH (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité Handicap).



**Contact :**

Florent Basset :